

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 MAI 2025 à 20 H 30

Le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 15 Mai 2025.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Douze) : M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX, M. Jean-Marie DUPLAY, Mme Sandrine TAVERNIER

Absents(tes) au moment du vote (Sept dont quatre pouvoirs) :

M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX (pouvoir donné à M. David LESUR)

M. Yves DELORME (pouvoir donné à M. Marc DELEIGUE)

Mme Lucie DANCETTE (pouvoir donné à M. Pascal DANCETTE)

Mme Nadine EUKSUZIAN (pouvoir donné à Mme Catherine JEANTROUX)

Mme Marion CHOFFEL

Mme Martine BEGUE

M. Régis BABOIS

Secrétaire de séance : M. Pascal DANCETTE

Délibération N° 2025-020 : Affectation du résultat 2024

M. le Maire propose de procéder à l'affectation du résultat qui vient d'être constaté dans le Compte Administratif.

Dans le cadre de cette opération, il convient de reprendre l'ensemble des résultats de la manière suivante :

Détermination du résultat de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2 875 875,91 €
Dépenses de fonctionnement	2 570 158,61 €
Excédent de fonctionnement	305 717,30 €

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	556 252,66
Résultat SRDC à reprendre	131.45 €

Résultat à affecter **862 101,41 €**

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Recettes d'investissement	2 840 162,23 €
Dépenses d'investissement	2 733 308,56 €
Excédent d'investissement	106 853,67 €
Déficit d'investissement antérieur reporté	-251 424,00 €
Restes-à-réaliser recettes	380 604,05 €
Restes-à-réaliser dépenses	556 276,80 €

Déficit d'investissement (RAR compris)

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le

ID : 069-216901892-20250522-2025_00020-DE



Le résultat cumulé de la section de fonctionnement de l'exercice 2024 est de : 862 101,41 €

En présence d'un besoin de financement sur la section d'investissement (320 243,08 €), il est proposé les affectations suivantes

Recettes d'investissement : 1068	320 243,08 €
Résultat de fonctionnement reporté (recette) : 002	541 858,33 €
Résultat d'investissement reporté (dépense) : 001	144 570,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat 2024 tel que défini ci-dessus

Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 22 Mai 2025

Le Maire,
Marc DELEIGUE

Transmis en Préfecture le : 23/05/2025
Affiché le : 23/05/2025

